



Compte-rendu de l'AGO du 30 avril 2022

Ordre du jour

1. Présentation du rapport moral par le président.
2. Présentation des rapports d'activité
3. Présentation du rapport financier par le trésorier.
4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau.
5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :
Administrateurs rééligibles :
6. Discussion et vote divers :
7. Paroles aux adhérents.

Remerciements du Président aux adhérents présents, aux bénévoles qui ont travaillé pour la réussite de cette Assemblée Générale.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Présentation du rapport moral.

Les comptes de l'association évoluent positivement depuis ces quatre dernières années : d'un déficit de près de 29000 euros en 2018, nous sommes passés à un solde positif à un peu moins de 2500 euros en 2021 et cela grâce aux cotisations et dons des adhérents et le soutien d'une collectivité.

L'association continue de fonctionner sans salarié mais avec une participation plus active des bénévoles et la contribution de jeunes en service civique.

La demande des associations et de particuliers adhérents pour une assistance juridique reste forte ; Cela concerne des projets de méthanisation agricole, des éoliennes et l'abattage et arrachage de haies illégaux. La cellule juridique mise en place s'est réunie trois fois en 2021 et nous avons pu y recruter des personnes ressources estimables. Il est d'ailleurs prévu d'organiser en 2022, des stages de formation de nos bénévoles dans ce domaine.

2. Présentation des rapports d'activité .

Actions ordinaires.

Nous continuons à participer aux très nombreuses commissions administratives au niveau de la régions des départements (plutôt en ex Basse-Normandie). CODERST, CDNPS, CDPENAF, CSS, CCM 50, CDCFS, CDOA, CLI GANIL, Conseils Portuaires, Suivi des Fonds Européens, LEADER Pays d'Auge, FEAMP, NATURA 2000, des SAGE VIRE DOUVE TAUTE, suivi GPMR, SRADDET, CODEV , PLUI.

Pour l'ensemble des représentants dans ces diverses commissions, le total des déplacements se monte à plus de 3000 kms pour l'année 2021 sans bénéficier de soutien financier en particulier de la DREAL.

Nous observons une demande accrue dans le domaine du recours juridique de nos associations et de nouvelles associations qui recherchent un accompagnement par la commission juridique du GRAPE.

Actions pour la préservation de la Biodiversité :

Le GRAPE est intervenu en appui de l'Union des Rivages de la Touques dans la protection de la biodiversité lors de la destruction d'une mare à Hennequeville.

Samuel Raquin, un juriste effectuant son service civique au GRAPE, est intervenu pour constituer un mémoire de défense qui a été remis au Tribunal de Lisieux. L'affaire est maintenant suivie par Mahora Picot-Agis, toujours du service civique et qui fait partie de la commission juridique créée par les administrateurs.

Protection du littoral et du relief de la Côte Fleurie :

La fragilité du littoral dans cette zone est connue et fait depuis longtemps l'objet d'une surveillance par le département de géographie physique et environnement des Professeurs Olivier Maquaire et Stéphane Costa. Leurs travaux ont mis en évidence la poursuite des mouvements de terrains sur la colline de Trouville et à Villerville en amont du projet de confortement de la falaise.

Participation au CESER (Véronique Leroux)

Au CESER un comité d'étude a débuté au sein de ma commission sur la gestion de l'EAU.

Toutes les problématiques vont être évaluées : élévation de la température de l'eau, le coût de l'eau, l'entretien des réseaux, les stations d'épuration, la production hydraulique, (un sujet tabou comme l'éolien) Et tout ceci nous ramènera vers le GIEC normand qui a traité le sujet, le SAGE schéma d'aménagement de la gestion de l'eau et le SDAGE avec sa déclinaison locale, la loi climat et résilience, les comités de bassin, la conchyliculture, le Varenne de l'eau de février 2022, nouvelle concertation suite aux assises de l'eau en 2017-19: l'ordre de mission était clair « trouver des solutions pour aider les agriculteurs à faire face aux aléas climatiques en protégeant la ressource ».

Participation au CDPENAF du Calvados (Véronique Leroux)

Le département est celui qui a le plus consommé de terres agricoles et comme de nombreux SCOT ou PLUI ont été approuvés on ne peut qu'intervenir sur des révisions ou encore bien sûr sur les PLU non approuvés ou les dossiers sous la loi RNU c'est à dire le règlement national à défaut de document d'urbanisme.

Un département qui a le plus de dossiers de compensations agricoles où nous devons donner un avis motivé quand « éviter / réduire » n'a pas été possible. La commission s'est réunie pour déterminer les critères d'évaluation des mesures qui peuvent être de plusieurs natures :

Création ou renforcement d'un outil économique, exemple création d'un point de vente, d'un « drive fermier »

Développement innovation avec développement des ENergies Renouvelables (méthanisation photovoltaïque, biomasse) ou de filières traditionnelles ou innovantes. ..

La particularité des avis à donner est que nous avons de plus en plus à nous prononcer sur l'installation de parcs photovoltaïques sur des sols agricoles et sur l'installation d'usines de méthanisation.

Nous avons eu notamment un premier projet d'agrivoltaïque sur le département : (Souleuvre en bocage) Il s'agit de panneaux photovoltaïques à 5 ou 8 m de haut et 27 mètres entre chaque panneaux qui permettraient le pâturage des vaches ! D'où le joli nom d'ombrières photovoltaïques. Ces projets sont considérés par le Ministère chargé de l'écologie comme relevant de l'activité agricole. La vocation principale de ces projets n'est donc pas considérée comme du développement d'énergies renouvelables, contrairement aux centrales photovoltaïques au sol ou aux éoliennes.

Projet offshore au large de BARFLEUR (Véronique Leroux)

Il s'agit aujourd'hui du 7 ème projet offshore en Manche après ceux de DUNKERQUE, DIEPPE LE TREPORT, FECAMP, COURSEULLES et ST BRIEUC

Ce nouveau site industriel d'1,5 GW de 2 X la surface de Courseulles ou 2 X Paris, 220 à 250 km², pouvant aller de 75 à 125 éoliennes pour un coût estimé de 4 à 5 milliards d'euros.

Les garants de la CNDP (Commission Nationale du Débat public) ont souhaité notre présence lors des réunions de concertation. Nous avons répondu être depuis le projet de COURSEULLES opposé aux projets offshore et pas qu'à cause des rejets en aluminium mais aussi, avant même que le chantier ne démarre, tout ce déminage de la zone, sans que cela ne gêne personne, tuant toute la faune aquatique existante et fragilisant même jusqu'au port de Ouistreham, occasionnant d'ailleurs des travaux importants.

On sait que l'éolien ne répond à aucune des ambitions, ni la réduction du nucléaire, ni la lutte contre le réchauffement climatique.

Malgré tout nous avons décidé d'assister à quelques réunions, bien conscients que notre présence n'est qu'un leurre ou qu'une justification pour eux afin de dire qu'il y a eu concertation. J'ai donc participé à

PORT en BESSIN le 28 janvier, sujet pêche, deux mondes se font face : d'un côté pêcheurs venus en nombre avec leurs élus, plaisanciers, membres d'associations de défense de l'Environnement et de l'autre les services de l'état et la préfecture maritime. Après 20 mn de présentation du projet, agacement et colère des pêcheurs qui réclament un moratoire. Réunion sous le signe de la surcharge électrique. J'ai tout de même évoqué le retour d'expérience catastrophique de l'Allemagne sur le climat lié à l'intermittence de l'éolien et le recours au charbon ou au gaz.

A QUETTEHOU autre ambiance, sujet paysage et patrimoine, salle remplie de représentants d'associations, la société civile, pas de pêcheurs. Des gens très patients durant 1 h car ces réunions durent 2 h et les services de l'Etat ont pris la parole 1 h $\frac{3}{4}$. Mais au bout d'une heure la salle presque entière était furieuse également de ne pas avoir pu s'exprimer vraiment. J'ai cette fois parlé de l'acceptabilité, de l'opportunité de ce nouveau chantier, de la puissance installée qui n'est pas la puissance produite.

Et pour finir CHERBOURG, sujet industrie normande, pas de possibilité de présenter un power point de notre côté par contre les intervenants favorables au projet y ont eu droit. Nous avons eu le micro durant 10 mn mais pas la possibilité de répondre car le micro n'était pas autorisé pour le dialogue en fait. On nous a répondu que ce n'était pas un débat mais une concertation !

La dernière réunion publique sur les alternatives au projet aura lieu le 6 mai à CAEN

Le 7 mai la CNDP organise une randonnée ornithologique et sur patrimoine de l'île de Tatihou

Le 11 mai à BAYEUX 19 H à 21 H restitution de la concertation et apport au cahier des charges

3. Présentation du rapport financier .

En tant que Trésorier, comme chaque année, j'ai eu la charge de la comptabilité de l'association, travail grandement facilité par le suivi des écritures de banque réalisé mensuellement par le Président et par l'assistance de notre Commissaire aux comptes dans la réalisation du Bilan annuel.

L'année se termine avec un léger excédent de 2.119,26€ et un solde bancaire créditeur de 7.404,48 € tenant compte des sommes encaissées ou à recevoir des associations que nous encadrons dans leurs actions juridiques de défense de l'environnement.

Nous avons conservé une provision de 5.000 € en vue du règlement des différends en cours nous opposant :

- à la BNP pour la location du photocopieur mis à disposition par Rex Rotary . Notre avocate vient d'obtenir leur condamnation et à nous régler la somme de 1.500€. Nous ne savons s'ils vont faire appel.
- à une ancienne salariée qui nous a attaqué devant les Prud'hommes. L'affaire, maintenant reportée devrait être jugée au début septembre.

L'affaire nous opposant à GDE a abouti ces derniers mois, et la société doit nous verser 15.000€ au titre de dédommagement pour atteinte à l'environnement. Des honoraires à régler à l'avocat sont de 2.500€

Ces rentrées, conjuguées à la baisse de nos dépenses, nous placent dans une position plus confortable que ces dernières années.

4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau :

	Nombre total de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Pour	Contre	Abstention
Rapport moral et d'activité	559	480	480	0	0
Rapport financier	559	480	480	0	0
Report à nouveau	559	480	480	0	0

5. Elections des administrateurs rééligibles :

Administrateurs et administratrices rééligibles :

Résultats du vote :

	Nombre total de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Pour
BOUFROU Brahim	559	480	480
CHENOT Michel	559	480	480
DAVEAU Jean-Paul	559	480	440
LUQUET Henri	559	480	480
PICARD Alain	559	480	480
TIREL Hubert	559	480	467

6. Echange des adhérents.

Comme à l'habitude les interventions des participants à l'Assemblée Générale ont été actives et diverses, les discussions tournaient autour de développement tout azimut des énergies renouvelables, méthanisation, éoliennes, panneaux solaires, pas d'opposition a priori mais importance de la prise en compte des impacts sur l'environnement. Exemple de la méthanisation avec le problème de l'épandage des digestats, à notre avis pas un bon engrais, l'éolien avec le problème des anodes sacrificielles en aluminium pour l'offshore, et l'impact sur la faune aviaire et chiroptères. Nous restons très réservés sur l'implantation des panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles. Nous nous posons des questions sur le tout électrique, l'hydrogène...

La position du GRAPE dans le domaine énergétique fait l'objet d'un travail en commun qui sera bientôt diffusé

La poursuite de l'activité juridique fait l'unanimité.

La séance est levée à 13h30

Le Président

Michel Horn

